

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « finances »

Séance du 22 février 2010

Séance du 11 février 2010

8 Cotisations 2010 - Divers

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, DINGIVAL, OYONO, BOUKHELIF, KOUACHI, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, CHEURFA.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

Mme JAJAN

Melle BARBETTE

M. MACHU

M. SEGUIN

Mme SOKOLONSKI

M. VARLET

Etaient absents :

Pouvoir à : M. MONTÈS
Pouvoir à : M. LEMAIRE
Pouvoir à : M. BEAUBRUN
Pouvoir à : M. TAHI
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : Mme FÉVRIER
Pouvoir à : M. CHEURFA



■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT.

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - Nombre de conseillers présents | 31 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Il vous est proposé de verser des cotisations 2010 aux organismes suivants :

maintenant !

Organismes	Objet	Cotisation antérieure	Cotisations 2010
Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée (O.D.A.S.)	<ul style="list-style-type: none"> soutenir les efforts d'adaptation et de modernisation des politiques d'action sociale des collectivités publiques et autres institutions en favorisant l'échange d'informations et d'expériences. 	830 €	830 € compte 6281/020/AB
Cités Unies France	<ul style="list-style-type: none"> animer et coordonner des groupes-pays réunissant les collectivités françaises travaillant sur un même pays, (impulser, capitaliser, mutualiser et mettre en œuvre des actions coordonnées,...) assurer un lien avec les grandes institutions et autorités ainsi qu'avec les postes diplomatiques, favoriser activement le rapprochement avec le monde des ONG et leurs réseaux et celui des collectivités territoriales, informer et conseiller (organisation de journée de coopération décentralisée, publication d'une lettre mensuelle, réponse aux demandes de conseil...) 	1 417 €	1 934€ compte 6281/04/CB
Association nationale des élus en charge du sport	<ul style="list-style-type: none"> renforcer les liens entre les collectivités territoriales et les élus chargés du sport et de l'éducation sportive, favoriser le partage des expériences en matière de promotion et de développement de des activités physiques et sportives, assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, des collectivités territoriales et des fédérations, constituer un organe de réflexion en matière de gestion et d'organisation des activités sportives 	410 €	410 € compte 6281/40/DB
Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM)	Défendre les intérêts des villes moyennes et valoriser leurs potentialités sur le plan économique, social et culturel, en complément des autres associations de Maires existantes.	2 714,96 €	0,09 € par habitant, soit 0,09 € x 34 299 habitants = 3 086,91 € compte n°6281/020AB
Forum européen et Français pour la sécurité urbaine (FESU)	Asseoir les politiques de sécurité sur le triptyque « prévention répression solidarité », renforcer le rôle des villes, des élus locaux dans le partenariat présidant aux politiques locales de sécurité, inscrire la politique locale de sécurité dans la construction européenne.	1 045 €	1 070 € Compte 6281/020/JJ

maintenant !

Organismes	Objet	Cotisations antérieure	Cotisation 2010
Comité 21 Le Comité français pour l'environnement et le développement durable, est une association à but non lucratif née en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21. L'association réunit à travers ses quatre collèges près de 400 membres, représentant les principales parties prenantes en France.	<ul style="list-style-type: none"> accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre du développement durable favoriser la mutualisation de l'innovation à partir d'outils et de « best practices », et produit des recommandations stratégiques et méthodologiques être force de proposition auprès de ses adhérents concevoir et publier des ouvrages pour ses quatre collèges et pour le grand public organiser des rencontres-débats entre les adhérents et des décideurs institutionnels, économiques, scientifiques ... 	1500,00 €	1 500 € (compte 6281/023/CR)
Le réseau des Villes Correspondants de Nuit	<ul style="list-style-type: none"> être un lien permanent et stratégique de questionnements, de débats et de réflexions, être le relais au plan national des volontés, des difficultés, des ambitions de chaque ville, de chaque service développer et promouvoir les services de médiation au plan national en tant que service de proximité destiné aux habitants dégager et identifier des indicateurs nationaux sur la qualité de vie résidentielle nocturne et sur la nouvelle sociabilité qui en découle et ainsi contribuer au renouvellement des politiques publiques. 	---	500 € Compte 6281/020/JJ
Association Générale des conservateurs des collections publiques de France	L'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF) s'est fixée entre autres pour objectifs de développer des liens réguliers et durables entre tous les responsables scientifiques des biens constitutifs du patrimoine national et de contribuer à la bonne conservation des collections publiques.	40 €	60€ compte 6281/322/CC
Conseil international des musées (ICOM)	Promouvoir les intérêts de la muséologie et des autres disciplines concernées par la gestion et les activités des musées.	345 €	300€ compte 6281/322/CC

maintenant !

■ **Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « finances » en date du 11 février 2010,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 38

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 1

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1er :

de verser les cotisations ci-dessous au titre de l'année 2010 :

Organismes	Cotisations 2010
Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée	830,00 € (compte n°6281/020/AB)
Cités Unies France	1 934,00 € (compte n°6281/04/CB)
Association nationale des élus chargés du sport	410,00€ (compte n° 6281/40/DB)
Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM)	3 086,91 € (compte n° 6281/020AB)
Forum français et européen pour la sécurité urbaine (FESU)	1 070,00 € (compte n° 6281/020/JJ)
Comité Agenda 21	1 500,00 € (compte n°6281/023/CR)
Le réseau des Villes Correspondants de Nuit	500 € (compte 6281/020/JJ)
Association Générale des conservateurs des collections publiques de France	60 € compte 6281/322/CC)
Conseil international des musées (ICOM)	300 € (compte 6281/322/CC)

Article 2 :

d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

24 FEV. 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

24 FEV. 2010



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 24/02/10. Signature Le Maire.

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE